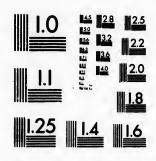


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSYER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / !nstitut canadian de microreproductions historiques



(C) 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X		16X		20X		24X		28X		32X
					1						
	Commentair item is filmedocument est	es supplér	mentaires duction ra	atio checi				26X		30X	
	Blank leaves appear with have been o il se peut qu lors d'une re mais, lorsqu pas été film Additional c	in the text mitted fro le certaine estauration le cela étai ées.	. Whenev m filming is pages b apparais it possible	er possib / planches a sent dans	ie, these sjoutées s le texte,		ensure t Les page obscurc etc., on	isues, etc. he best po es totalem ies par un t été filmé la meilleur	essible im ent ou pa feuillet d es à nouv	age/ artielleme 'errata, u reau de fa	nt ne pelure
	Tight binding along interior Larg liure se distorsion le	r margin/ rrée peut d	causer de	l'ombre			Soule é	ition availe dition disp wholly or p	onible	bscured b	y errata
	Bound with Relié svec d							supplement			ire
	Coloured pla Planches et/							of print va inégale de		sion	
	Coloured ink Encre de col					V	Showth Transpa				
	Coloured ma Cartes géog		en couleu	ır		V		etached/ létachées			
	Cover title n Le titre de c		manque		* • *	V		iscoloured écolorées,			
	Covers resto					. 🗆		estored an estaurées			
	Covers dame		jée					amaged/ ndommag	ées		
	Coloured co							d pages/ e couleur			
origi copy which repre	Institute has a nal copy avaing the high may alter a oduction, or was usual method	lable for fi be bibliogra ny of the which may	lming. Fea aphically images in significa	atures of unique, the ntly char	this ge	qu'il de c poin une mod	lui a été et exemp t de vue image re lification	icrofilmé (possible de laire qui se dibliogrape produite, de la messione de la m	le se prod ont peut- hique, qu ou qui pe éthode no	urer. Les être uniq i peuvent uvent exi	détails ues du modifie ger une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

ier

The Images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sh₂il contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivents apperaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIV'Æ", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3	1
			2
			i 3

1	2	3		
4	5	6		

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

CONCERNANT LES

40 Heures, l'Ordo, l'Indulgence des Chapelets, L'ANNÉE RELIGIEUSE, etc.

MONTRÉAL, LE 21 NOVEMBRE 1861.

Monsieur,

Les Quarante-Heures se feront, cette année, comme l'an dernier, à l'honneur de la Passion de N. S et de la Compassion de la Très-Sainte-Vierge, parce que nous nous trouvons dans des jours aussi mauvais. Nous recourrons donc, avec confiance et humilité, aux mêmes remèdes, qui sont le sang précieux de J.-C. qui coule sur l'autel, comme sur la Croix, et les larmes de la divine Mère, qui arrosent nos Eglises, comme elles arrosèrent le Calvaire.

Tel est le bain sacré dans lequel le monde entier doit être plongé, pour être régénéré et rendu à une nouvelle vie. Ces paroles de la sacrée liturgie conviennent parfaitement à ces jours de régénération pour nos sociétés, qui s'écroulent de toutes par's, à cause du mauvais esprit, ou plutôt du vertige qui les anime: Quos tuis, Domine, reficis sacramentis, continuis attolle benignus auxiliis: ut tua redemptionis effectum, et mysteriis capiamus et moribus. (Oraison de l'Eglise)...... Benedixit te Dominus...... quia per te ad nihilum redegii inimicos nostros. Benedicta es tu filia à Domino...... Non recedat laus tua de ore hominum...... pro quibus non pepercisti anima tua propter angustias et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruina ante conspectum Dei nostri (Epitre de la Messe de N.-D.-des-Sept-Douleurs).

En conséquence, on usera de la même formule que l'an dernier, pour annoncer les 40 Heures; et on dira, le second jour, la même Messe votive de la *Compassion*, si la rubrique le permet. L'on fera aussi, chaque jour, la même Amende Honorable.

Je profite de l'occasion pour vous faire quelques observations sur l'Ordo de 1862.

La fête de la Prière de Notre Seigneur y est fixée au Mardi de la Septuagésime; celle de la Passion au Mardi de la Sexagésime; celle de St. Jean Népomucène au 17 Mai; celle de St. Paschal Baylon au 22 Mai; celle de St. Roch au 16 Août; celle de St. Hyacinthe au 18 Août; celle de St. Stanislas au 13 Novembre; et celle de St. Didace au 14 Novembre, conformément à l'Ordo du Clergé de Rome, qu'il nous était prescrit de suivre par l'Indult Apostolique, qui introduisait ces fêtes dans la Province: "Indultum "pro festis, disait le Card. Préfet de la S. C. de la Prop., "de quibus in quinto decreto adjectoque supplici libello age- batur, concessum est: ita tamen ut tituli ac dies pro iis- dem festis ad Calendarii Rom. Cleri normam sint redu- cendi." (Concilium Quebecense Provinciale I., p. 72).

Un décret *Urbis et Orbis* du 11 Juillet dernier, ordonne de faire l'Office de Ste. Angèle de Merici, dont le nom figure pour la première fois dans notre Calendrier. Cette fête est fixée au 31 Mai.

Les raisons qui ont porté le St. Père à faire célébrer, par toute la terre, la fête de cette grande Sainte, sont exprimées dans ce décret, d'une manière si touchante, que j'ai cru devoir les reproduire dans la feuille ci-jointe, qui vous scrvira de formule sour annoncer à votre paroisse que l'Eglise vient de nous donner une nouvelle protectrice, pour nous aider à donner aux enfants une éducation vraiment chrétienne.

Chaque mois de l'Ordo est précédé d'un décret de la S. C. des Rites, qui donne une direction pour certains cas particuliers. Ainsi, en tête de Janvier, on lit le décret qui fixe la manière de terminer le Veni Creator, qui se chante dans toute l'Eglise, avant la Grand'Messe du Jour de l'An,

1.

et que l'on devra cemmencer à chanter cette année par tout le Diocèse. Ces diverses décisions, ainsi mises en regard, nous aideront à bien faire toutes choses, selon l'espri tde la Sainte Eglise, qui est essentiellement un esprit d'ordre. Omnia secundum ordinem fiant. Avec ce bon esprit, notre Ministère sera béni de Dieu et des hommes.

I

Je suis heureux de pouvoir vous communiquer un Indult Apostolique, en date du 25 Août 1861, ad quinquennium, autorisant les Vicaires-Généraux et les Curés, actu existentes, à bénir et indulgencier les Chapelets et Médailles. Comme vous le remarquez par ces mots actu existentes, cette faculté n'est accordée qu'à ceux qui, à la dite époque (25 Août dernier) se trouvaient promus à ces Offices. J'ai de nouveau supplié le St. Père de vouloir bien étendre cette faveur à tous ceux qui ont été nommés Curés depuis, ou qui le seront pendant ces cinq années. La feuille cijointe, qui pourrait être annexée à l'Appendice au Rituel, vous servira à annoncer au prône les Dimanches ou jours de Fêtes où vous jugerez à propos de faire cette bénédiction publiquement, afin d'avoir occasion de recommander la dévotion au Chapelet.

En vertu d'un Indult de même date (25 Août 1861) il y a une Indulgence Plénière à gagner par tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui visiteront une Eglise, le jour qu'il s'y fait une Exposition Solennelle des Reliques, pourvû que, vraiment pénitents, ils se soient confessés, aient communié, et y fassent avec piété quelques prières à l'intention du Souverain Pontife, et pour la Propagation de la Foi.

En même temps et dans le même Indult, le St. Père permet, le jour où se fait cette Solennelle Exposition des Reliques. de chanter une Messe de Sanctis Reliquiis prout habetur in appendice Missalis Romani, exceptis duplicibus primæ classis, Dominica SS. Trinitatis, nec non Dominicis, Feriis, Vigiliis, Octavisque Privilegiatis, absque præjudicio Missæ Conventualis vel Parochialis de die vel festo occurrente illis in Ecclesiis, et diebus quibus prædictæ Missæ

Parochialis vel Conventualis celebrandæ obligatio existit, ac servatis Rubricis.

Je communique aussi, par la présente, ces deux facultés, qui seront perpétuelles, pour que l'on puisse en profiter dans toutes et chacune des Eglises de ce Diocèse. L'on devra, toutefois, s'adresser à l'Evêché, pour que l'on en prenne note, afin de publiér, chaque année, dans l'Année Religieuse, ces Fêtes particulières et propres à chaque Eglise.

Ceci me fournit l'occasion de vous annoncer la publication d'une petite brochure sous ce titre dont le but est de faire connaître aux fidèles les diverses dévotions en usage dans le Diocèse, ainsi que le lieu, le jour et l'heure où elles se pratiquent, afin que, comme de bons frères, nous nous portions un mutuel secours, quand arrivent ces heureux jours de joyeux concours, pour honorer les Saints dont la puissante protection nous est si nécessaire, surtout dans ces temps mauvais.

A l'avenir on annoncera, dans cette Année Religieuse, toutes les Retraites des Communautés et des Paroisses, les fêtes de dédicaces d'Eglises et de consécrations d'Autels, et autres dévotions particulières, si on envoie les renseiments nécessaires à ce sujet, à l'Evêché, avant le 1er Octobre de chaque année.

Un réglement a été rédigé, pour que l'on suive toutes les saintes règles de l'Eglise, dans l'exposition des Reliques; et l'on en enverra une copie à ceux qui désirerent établir cette salutaire dévotion dans leurs Eglises.

Comme vous avez pu l'observer, le St. Père veut que pour gagner l'indulgence plénière, à l'exposition des Saintes Reliques, l'on prie spécialement pour la Propagation de la Foi. Nous en prendrons occasion de recommander cette belle œuvre à la piété de notre peuple; et avec la protection de tant de Saints dont nous allons vénérer les précieux Restes, nous la ferons fleurir et prospérer pour l'honneur de la Divine Majesté, et l'avantage, même temporel, de notre pays.

tit.

és,

ter

on!

en

rée

ue

ca-

de

ge

les ous

ux la

es

se,

les

ls.

ei-

Dc-

les

li-

ont

ue

inde

tte

c-

ré-

n-

el,

Ĭ

1

1

1

Vous verrez, dans le prochain numéro de nos Annales, qu'il y a un développement frappant dans les Missions que la Providence a confiées à notre charité. Ce sera un motif de plus à alléguer pour exciter le zèle du peuple, en faveur d'une si grande et si belle œuvre. Il comprendra facilement, en lisant tant de traits de dévouement, qu'il y aurait de la honte à demeurer indifférent dans une cause qui intéresse si hautement toute l'Eglise Catholique; et que personne ne saurait demeurer les bras croisés, pendant que nos frères, les Evêques et les Prêtres Missionnaires, et nos Sœurs, les Religieuses de nos différentes Communautés, sont à l'œuvre, et portent de si bon cœur le poids de la chaleur et du jour.

Il y aura en tête de ce numero une Lettre Pastorale sur les maux qui affligent de nos jours toutes les Sociétés, et sur les remèdes à apporter à tant et à de si grandes calamités, dont un des principaux est à coup sûr le zèle pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Car s'il est vrai, comme on n'en saurait douter, que c'est à cause du dépérissement de foi que le monde entier est bouleversé, il s'en suit nécessairement qu'en ranimant la Foi, on consolide les bases ébranlées sur lesquelles reposent nos Sociétés, qui aujourd'hui ne tiennent presque plus à rien.

Veuillez bien, à ce propos, envoyer au Trésorier les fonds de l'Association, que vous auriez en mains, afin que l'on puisse rendre au plus tôt les comptes de l'année au Conseil Central, et les publier dans le prochain numéro des Annales du Diocèse.

Je recommande à votre zèle la belle œuvre de la Colonisation, que la Divine Providence semble susciter de nos jours, pour nous fournir le moyen de conserver le Canada aux Canadiens, pour qu'il soit toujours ce que nos pères l'ont fait, savoir, une terre catholique avant tout. Connaissant votre patriotisme religieux, je n'ai pas hésité d'assurer la Société de Colonisation qu'elle pouvait compter sur le Clergé, pour l'aider à poursuivre sa noble entreprise. Mais il a été bien entendu que la politique n'entrerait pas

dans nos rangs; ce qui ne saurait arriver sans un danger évident de ruiner de si belles espérances.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que Mgr. l'Evêque de St. Boniface compte sur vos efforts généreux, pour réparer les terribles ruines qui ont fait couler tant de larmes de ses yeux et des nôtres, chaque fois qu'il nous a raconté ses malheurs, avec tous les charmes et l'onction de sa parole. Les collectes que vous pouvez faire à ce sujet devront être prêtes à lui être remises, vers la fin de Janvier prochain, qu'il sera de retour ici. Vous recevrez, avec la présente, l'analyse de ses touchantes allocutions, qui préparera les voies à vos exhortations en faveur du Vénérable Incendié.

1

Je ne terminerai pas cette Circulaire, sans vous communiquer ce que Son Eminence le Cardinal Barnabo m'écrivait le 27 Octobre dernier, en m'accusant la réception de la dernière Lettre de Change, que je lui ai adressée, pour lui transmettre les nouvelles souscriptions, perçues dans ce Diocèse pour le St. Père.

"J'ai présenté à Sa Sainteté, le 25 du courant, la lettre de "V. G. avec le reste de le collecte et la note des fidèles "qui y ont contribué. Le St. Père, en les recevant, avec sa bonté ordinaire, a béni avec la plus grande affection le pasteur et le troupeau du Diocèse de Montréal, dans le Père des miséricordes et le Dieu de toutes consolations qui le console avec indulgence dans toutes ses tribulations, par les secours qui lui sont envoyés par les catho- liques dispersés dans le monde entier, et qui met le comble à sa joie en inspirant aux Evêques catholiques de "n'avoir qu'un même sentiment, une même charité et une parfaite unanimité."

Il m'a été rapporté, par M. le Supérieur du Séminaire, que le St. Père, en recevant notre collecte, adressa ces paroles au Cardinal qui en était le porteur: Bon Cardinal, vous venez à mon aide bien à propos; car je n'ai plus rien. Je regarde le secours que vous m'apportez comme la manne dans le désert.

Je me contente de laisser tomber dans vos cœurs ces touchantes paroles de notre Père commun, qui, seules, sont plus émouvantes que tous les discours et tous les écrits du monde. Je pense qu'elles ne tomberont pas à terre quand vous les rapporterez à la piété filiale de vos paroissiens. Vous leur prêcherez donc avec succès la pieuse cra ade du denier de St. Pierre, qui est une des merveilles de ces temps mauvais, en faisant une nouvelle collecte pour le St. Père, comme je vous le marquais dans la Circulaire du 15 Septembre dernier. Tâchons de bien faire comprendre au peuple que le Pape travaille à l'autel pour le monde entier, et qu'aujourd'hui c'est au monde entier à pourvoir à ses besoins.

Je recommande à vos ferventes prières la Retraite de l'Evêché, qui doit commencer le 3 décembre prochain; et je puis vous assurer que vous ne serez pas oublié par les retraitants, non plus que les âmes confiées à vos soins.

Je suis bien véritablement,

r

G

ľ

3

e

:3

á.

1-

i-

le 1r

ક્ટ

le es ec

le ns aon-le

e, aal, n.

unt 1

1

Monsieur,

Votre très-humble et affectueux serviteur,

IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

